



N°5

# Bout d'chemin

Le journal d'informations des Adhérents

Décembre 2007

## EDITO

Bonjour à toutes et tous !

L'Année 2007 se termine (déjà !) et les différents évènements qui l'ont marqué, notamment au niveau national, confirment qu'une fois de plus la société française, et le monde en général, a besoin de son tissu associatif pour défendre les valeurs de citoyenneté et de solidarité.

Force est de constater que quelque soit la politique mise en place depuis 30 ans, la situation sociale se dégrade pour de plus en plus d'entre nous. Vivre aujourd'hui avec les minimas sociaux, le SMIC ou même le salaire moyen (1300 € nets) devient difficile voire impossible pour certains. On nous parle de pouvoir d'achat, mais quelles mesures sont prises pour faire baisser les loyers, enrayer l'augmentation des produits de 1ère nécessité, de l'essence, du gaz, ... ? Aucune ! Et on demande toujours aux mêmes de faire des efforts !

Travailler plus pour gagner plus, la belle affaire pour ceux qui sont payés à peine 8 €/h, passent déjà 2 ou 3 h dans les transports, voient à peine leurs enfants et ne partent jamais en vacances (40% des français) ! On aimeraît que ceux qui prêchent ces bonnes paroles montrent l'exemple en acceptant de baisser leurs salaires, en gaspillant moins l'argent de l'état, en forçant les entreprises à rejouer leur rôle social et sociétal et à arrêter de ne voir que le profit immédiat, au détriment de leurs salariés comme de l'environnement.

Alors plus que jamais, nous réaffirmons aujourd'hui nos objectifs de solidarité au quotidien, de lutte contre les abus de droits, et plus que jamais nous avons besoin de vous, nos adhérents, pour qui nous travaillons tous les jours, pour nous rendre plus forts et plus solides vis-à-vis de nos partenaires et interlocuteurs dans la défense de vos droits, mais aussi pour agir avec nous, sur le terrain, quartier par quartier, contre les dangers de ce monde sans pitié où l'individualisme est de plus en plus présent alors que nous avons tous besoin de chaleur humaine, de solidarité, d'écoute, de rencontres.

En 2008, continuons ensemble à défendre ces valeurs !  
Bonne fêtes de fin d'année à tous !

## À la une

### 1er trimestre 2008 : Nouvel Audit interne.

Afin d'améliorer le fonctionnement de notre association et la portée de ses actions, nous avons demandé à bénéficier d'un nouveau Dispositif Local d'Accompagnement (D.L.A., un audit par un consultant extérieur). Un premier, en 2006, avait été consacré à notre situation financière.

Cette fois, il sera centré sur notre vie associative interne, sur l'implication des administrateurs et des adhérents, dispersés dans 4 départements dans les activités et les actions de terrain, sur la communication interne et externe, avec un but principal : se retrouver tous autour d'un projet fort et d'objectifs

communs. Le consultant choisi rencontrera tous les salariés et administrateurs, des partenaires et bien-sûr le plus d'adhérents possible même s'il ne disposera que de 8 demi-journées pour cela. Mais ce travail de réflexion sera poursuivi au-delà de ce DLA.

## Nouvelles Vues

### Relais locaux

#### Relais local de Clamart

**Le 26 octobre 2007 à 17h, s'est tenu le relais local de Clamart (92), au Centre Social du Pavé Blanc. 8 usagers étaient là, ainsi que Marie Fenestil, coordinatrice des relais locaux, Philippe Guilbaud, directeur de l'Association et Hervé Saura, responsable de permanence.**

Durant cette réunion, les objectifs du relais ont été rappelés : ils doivent permettre une meilleure connaissance de l'Association et des actions que nous pouvons mettre en place ensemble, salariés et adhérents confondus.

Une personne participant pour la première fois au relais, a souligné l'intérêt de cette initiative car il méconnaissait *Nouvelles Voies* dans tous ses contours. Philippe Guilbaud a alors présenté brièvement l'Association et ses actions, son rapide développement et ses divers lieux d'intervention.

Les salariés ont sollicité l'aide des usagers pour la distribution du tract sur le surendettement dans leur quartier.

C'est en effet une façon pour les adhérents de s'approprier l'Association, en apportant leur soutien, et un peu de leur temps. Cette démarche leur permet aussi de mener des actions de prévention auprès de leurs amis et de leur entourage, malheureusement souvent en proie à des difficultés financières, que nous connaissons tous, de plus en plus.

Par ailleurs, le thème des sorties culturelles est abordé. Nous faisons part de notre projet de mettre en place le dispositif *Cultures du cœur* 1 vendredi par mois d'ici la rentrée 2008. Cette formule permettrait aux usagers d'avoir accès gratuitement à diverses activités (cinéma, théâtre, matchs sportifs, cirque...).

Nous évoquons également la possibilité d'organiser des réunions à thème sur les sujets suscitant l'intérêt de la majorité.

Les thèmes de réunion souhaités sont l'immigration et le problème des sans papiers, le fonctionnement de la COTOREP, de la Mairie et/ou d'autres administrations jugées complexes et inaccessibles.

Monsieur GUILBAUD évoque le fait que chaque année des stagiaires écrivains publics sont en mesure de recueillir des témoignages et récits de vie d'usagers. Verbaliser son parcours de vie peut en effet être une expérience enrichissante, et une façon de transmettre une mémoire.

Prochaine réunion : le 19 décembre à 17h sur le thème du droit des étrangers.

#### Relais local de Grigny

**Lors de nos précédentes initiatives, il avait été demandé d'organiser des rencontres autour de thèmes qui intéressaient nos usagers et nos adhérents.**

**Nous avons donc organisé le vendredi 16 novembre 2007 une rencontre avec une conseillère en économie sociale et familiale de la Caisse d'Allocations Familiales de Grigny.**

Nous étions une dizaine de personnes autour d'un thé agrémenté de pâtisseries orientales préparées par une de nos usagères que nous remercions. Marie Fenestil, la coordinatrice des relais locaux, et le directeur, M. Philippe Guilbaud, étaient également présents.

L'échange fut extrêmement intéressant. Tout d'abord, la représentante de la C.A.F. nous a remis un organigramme pour nous expliquer comment cela fonctionnait sur l'Essonne et particulièrement sur Grigny. Nous avons parlé de dispositifs relatifs à l'action sociale mis actuellement en application, et de diverses démarches quotidiennes.

Plusieurs thèmes ont été abordés : l'accès aux droits et aux loisirs (tickets loisirs jeunes, bons vacances, collectifs vacances jeunes ou familles...), l'insertion des jeunes et l'accès à l'autonomie (insertion socio-professionnelle, par le logement...), le soutien à la parentalité.

Les travailleurs sociaux de la CAF vont également à la rencontre des partenaires sociaux afin de les informer, et d'élaborer des projets et actions dans un développement social partenarial (avec les centres sociaux, associations ...).

À titre d'information, des agents peuvent vous renseigner sur les droits aux prestations sur :

- **Grigny La Grande Borne, 16 place aux Herbes tous les mardis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h**
- **Grigny La Ferme Neuve, 6 chemin du Plessis tous les lundis de 9 h à 12 h**

Les personnes participantes ont été ravies de cette fin d'après midi convivial. Des sujets ont été demandés : COTOREP, retraite, budget municipal...



*Nouvelles voies* vous remercie de votre participation, et nous pouvons vous annoncer qu'un partenariat est en cours avec les structures *Marie Curie* et *Pablo Picasso* pour organiser de nouvelles rencontres en 2008 sur les sujets que vous désirez voir abordés.

**Vous pouvez nous contacter :**  
Association Nouvelles Voies  
Résidence l'Héronnière – Bt Vendée  
77, avenue de Brétigny  
91700 Sainte Geneviève des Bois  
Tél : 01.74.06.87.64

## Témoignage

### Interview d'un avocat du réseau « Nouvelles Voies »

*Nous avons interviewé Maître Emmanuelle Andrez, avocat du Barreau de Paris et de l'Essonne avec qui nous travaillons depuis un certain temps maintenant.*

**Depuis combien de temps exercez-vous la profession d'avocat, et plus particulièrement dans quel(s) domaine(s) de droit ?**

J'ai prêté serment en février 2003. Je me suis ensuite spécialisée dans le droit des affaires (droit des procédures collectives) à 4/5 et le droit des étrangers à 1/5.

Ayant suivi un double cursus maîtrise de droit/Institut Supérieur de Traduction et d'Interprétation (traduction juridique Français – Allemand – Anglais), j'ai effectué une année de licence à Marburg en Allemagne) au cours de laquelle j'ai été sensibilisée aux problèmes rencontrés par les étrangers en Allemagne. Puis, en 1999, j'ai été stagiaire puis bénévole au GISTI, dont je suis toujours membre. En 2000, j'ai obtenu mon Diplôme d'Etudes Appliquées de Droit International Privé à Paris II (Panthéon-Assas), et entamé une première collaboration au sein d'un cabinet d'avocats franco-allemand.

**Comment avez-vous connu l'Association Nouvelles Voies ?**

Depuis 2003, je tiens la permanence juridique municipale en droit des étrangers à Clamart (92) un samedi par mois. C'est lors d'une réunion que j'ai fait la connaissance de l'Association. J'ai alors presque immédiatement accepté de travailler pour elle.

**Par quelles actions et comment votre aide se traduit-elle ?**

Je propose une assistance par téléphone, e-mails et fax aux salariés de *Nouvelles Voies* ; assurant une participation à la formation continue en droit des étrangers, ma plus grosse intervention ayant eu lieu en juin 2005. Enfin, j'accepte un certain nombre de dossiers au titre de l'aide juridictionnelle. Cette aide apportée aux salariés de l'Association a représenté, en 2006 et en 2007, plusieurs heures de travail hebdomadaires.

**Que représente la part des dossiers Nouvelles Voies dans votre travail ?**

Les dossiers proposés par l'Association et traités au titre de l'aide juridictionnelle représentent 7% de mes dossiers propres (clientèle personnelle

en droit des étrangers). Je ne compte pour le moment qu'un seul dossier à honoraire libre. L'assistance aux salariés de l'association par téléphone, mail ou fax représentait plusieurs heures de travail par semaine en 2006/2007.

**Avez-vous constaté une récurrence de situations similaires ou relevant du même secteur juridique ?**

Oui, le regroupement familial, les étrangers malades et les jeunes majeurs ont constitué une part importante des demandes, mais compte tenu de la connaissance de plus en plus approfondie des salariés de l'Association pour résoudre « les cas typiques », les questions qui me sont posées « hors dossiers » sont de plus en plus hétérogènes.

**Pensez-vous répondre à ce type de demandes au début de votre engagement au sein de l'Association ?**

Oui, ayant déjà travaillé au GISTI et connaissant bien le droit des étrangers, je n'ai pas été surprise par le type de demandes.

**Pouvez-vous développer ce que cette collaboration vous apporte (professionnellement ou personnellement) ?**

Plusieurs éléments rendent pour moi cette collaboration extrêmement enrichissante. Premièrement, le fait de faire partie intégrante d'un réseau d'acteurs non issus du monde judiciaire est de mon point de vue très important.

Par ailleurs, les dossiers acceptés au titre de l'aide juridictionnelle et provenant de l'Association sont déjà tout ou partiellement constitués, classés par thème et par ordre chronologique, ce qui représente un gain de temps considérable. De plus, lors de mes permanences à Clamart, il est fréquent que je reçoive des personnes « perdues », ou confrontées à plusieurs problèmes (dépassant le cadre juridique), et de surcroît analphabètes (donc dans l'incapacité de prendre en charge leurs propres dossiers). J'ai alors la possibilité de les réorienter vers les permanences de l'Association avec un mot d'accompagnement ou une recommandation afin qu'une prise en charge globale soit mise en place par *Nouvelles Voies*.

Pour finir, j'ai le sentiment d'une prise en charge humaine, et non strictement juridique, des personnes par l'Association ; l'enthousiasme, la bonne humeur et la sensibilité, le bon sens, ou encore l'indignation des salariés de l'Association confrontés aux difficultés des « sans-papiers » sont autant de qualités appréciables. Je peux donc parler de véritable communauté de vues avec les salariés de l'Association, qui permet un excellent partenariat

**Vous avez désormais un certain recul sur les pratiques professionnelles et les prestations de l'Association. Quels sont pour vous, aujourd'hui, les particularités et intérêts d'une structure telle que *Nouvelles Voies* ?**

Pour moi, ses atouts sont multiples. D'abord, cette association propose une « prise en charge globale » des personnes en difficulté, ce qui est rarissime, pour ne pas dire unique. En outre, elle tend à mettre en place une prise en charge pluri-disciplinaire de la personne en difficulté, se chargeant de faire le lien avec les différents « spécialistes » et d'éviter ainsi une prise en charge « mosaïque », parcellaire et aveugle (le cas échéant contre-productive ou dangereuse, chaque « spécialiste » ignorant l'intervention des autres), de chacun des différents problèmes rencontrés par une personne. Enfin, les salariés de l'Association demeurent très prudents, n'intervenant qu'avec l'assistance d'un spécialiste (calcul des délais de recours, etc.) cette circonspection permet le respect du principe du périmètre du droit (pratique du droit par les professionnels du droit) et évite surtout des bêtises que les avocats devraient « rattraper », liées à la méconnaissance des principes juridiques de base (telles que l'irrecevabilité d'une requête parvenue tardivement au tribunal, la requête et pièces en un exemplaire au lieu de 4, etc.) : il m'est arrivé à plusieurs reprises de déplorer de telles bêtises commises par des permanenciers d'autres associations : c'est un crève-cœur pour l'avocat !

*Propos recueillis par SW.*

**Parlons-en****Marie Fenestil, coordinatrice des relais locaux**

J'ai débuté à Nouvelles Voies en Janvier 2007 en tant que bénévole.

Au chômage, je recherchais une activité liant l'utile (acquisition de nouvelles compétences) à mon besoin d'aider autrui.

En effet, quoi de mieux qu'une activité qui permet l'enrichissement personnel et professionnel.

*Nouvelles Voies* me permet d'enrichir mes connaissances (grâce à la polyvalence de mes missions, l'autonomie qu'on me laisse), tout en apportant aide et soutien aux personnes qui en manquent le plus.

Dans une société de plus en plus individualiste, je me suis reconnue dans les valeurs que véhiculait l'Association. Dans notre monde actuel, on a tendance à encenser l'objet au détriment de l'humain. J'ai donc pensé que ce genre d'initiative devait être soutenue.

Lorsqu'en octobre dernier, le directeur de l'Association m'a proposé le poste de coordinatrice des relais locaux, en soutien aux chargés de permanence, j'en fus ravie.

C'était un défi que je voulais relever.

Quelle gageure plus noble que celle de contribuer au renforcement des liens sociaux. Favoriser les échanges, le dialogue : là où il fait défaut et où il pèche par son absence.

Mes missions consistent en la dynamisation et le développement des relais locaux en collaboration avec les chargés de permanence. Je dois mener une réflexion avec eux sur les difficultés liées à l'organisation de ces temps dédiés aux adhérents. Comment faire pour « vivifier », rendre attractifs, ces lieux de rencontre, débats, et d'échanges ? Quels sont les freins au développement des relais ? Quelles sont les attentes des adhérents ? Depuis la prise de mes fonctions, j'ai assisté aux relais organisés par les chargés de permanence afin d'évaluer les difficultés rencontrées.

J'ai moi-même tenu des permanences à Clamart et Longjumeau. Quoi de mieux que l'expérience pour se faire une juste idée des choses, en avoir une meilleure appréciation ?

Toutes les initiatives sont les bienvenues pour aider au développement de ces lieux de vie que sont nos relais. Lieux d'expression devenant de plus en plus indispensables dans notre société où de plus en plus de personnes sont isolées...coupées du monde. Ces relais sont pour vous, et c'est avec vous, adhérents, que nous désirons les faire vivre. Ils seront ce que nous aurons décidé d'en faire ensemble.

Donc, n'hésitez pas à vous investir avec nous, en faisant part de vos idées, de vos suggestions, des débats et thèmes que vous souhaitez y voir abordés. L'organisation de ces temps de rencontre n'est pas une mince affaire. Nous souhaitons redonner son sens au mot « solidarité », et c'est avec vous que cela se fera !

**Actions collectives à Longjumeau**

Le samedi 17 novembre de 10h à 11h, une réunion s'est tenue au centre social « la Maison Colucci » à LONGJUMEAU. La rencontre a débuté par la présentation des objectifs de cette initiative aux personnes présentes. Les organisateurs étaient partis de l'idée qu'il fallait une plus forte implication et participation des habitants dans les actions de prévention, ou projets leur étant destinés. Les actions collectives ont en effet pour but une plus forte implication des habitants, qui constituent également des relais d'information auprès de leurs voisins, dans leur quartier.

Pour *Nouvelles Voies*, s'est affirmé le désir de s'appuyer sur ce groupe de bénévoles pour mener des actions de prévention sur des thèmes (qui seront définis ensemble). Il apparaît en effet qu'il est plus aisément d'obtenir des informations sur les problématiques intéressant les habitants lorsque ceux-ci sont partie prenante des actions. Ils deviennent ainsi des acteurs, force de proposition, autant que les partenaires.

Cette collaboration, ne peut être qu'enrichissante pour nous professionnels, comme pour les usagers, rendant nos actions plus efficaces, dans la mesure où nous pourrons toucher un public inhabituel, mener des campagnes de préventions sur des thèmes, des sujets touchant aux réalités quotidiennes des habitants des quartiers. L'ensemble des habitants présents semble très motivé par cette initiative et est prêt à s'investir avec nous dans ce projet.

Plusieurs personnes présentes nous ont ainsi soumis 4 problématiques sur lesquelles nous allons tenter de réfléchir : travail et chômage,

difficultés à faire reconnaître les diplômes étrangers, le port du foulard comme obstacle à l'embauche, le manque d'information sur la création d'entreprise pour les personnes désirant créer leur propre activité compte tenu de la pénurie d'emploi ; Apprentissage de la langue pour nouveaux arrivants (outil d'intégration et d'autonomie, difficulté pour les nouveaux arrivants de passer la porte des lieux d'apprentissage) ; le logement (délais d'attente excessivement longs, problème des critères, parc locatif privé trop onéreux ; interdépendance entre travail et les chances d'obtenir un logement...) ; pénurie de travail et éloignement du domicile (permis de conduire difficile à assumer financièrement).

En réponse aux préoccupations des habitants, une rencontre avec différents acteurs du secteur du travail sera organisée : avec les employeurs, des associations d'insertion, et l'ANPE.

**En bref**

Bienvenue à **Marie Fenestil**, nouvelle responsable de permanence dans le 91 et le 92 et coordinatrice des relais locaux, ainsi qu'à **Rachel Queffelec**, nouvelle déléguee à la tutelle, et à **Julien Monier**, animateur des Relais Locaux.

**Avenir**

Prochain Conseil d'Administration : samedi 19 janvier de 10h à 13h.

11, Rue Gît-le-Cœur à Paris—M° St-Michel